

Football/Championnat D3 de la Ligue de l'Estuaire/Suite aux réserves de qualification de Badji FC portées contre certains joueurs d'Ermöglichen FC

Les hommes de Bikélé gagnent le match par pénalité

PSNB

Libreville/Gabon

LA Commission d'homologation et de discipline de la Ligue de football de l'Estuaire n'a pas approuvé le résultat sur le terrain ayant sanctionné le match Ermöglichen FC/Badji FC (5-0). Elle a plutôt déclaré match perdu à l'équipe d'Ermöglichen FC pour avoir aligné des joueurs non qualifiés (18e journée du championnat D3, disputé jeudi 21 mars dernier au stade de Nkok). Une sanction conforme à l'article 29 de ladite compéti-



Photo : Prosper Sax Nzé Bekalé

Les joueurs d'Ermöglichen FC (vert-jaune) ont présenté les fiches de demande de licences et non les macarons exigés par la Ligue. Photo de droite : L'attaquant d'Ermöglichen FC, sous le nom de Kamilou Abassi, est parmi les joueurs qui ont évolué avec une fausse identité.

tion et relative aux qualifications des joueurs. En plus du match perdu par pénalité, Ermöglichen écope aussi d'une amende

de 30.000 f cfa, payable avant la 20e journée.



Photo : Prosper Sax Nzé Bekalé/L'Union

On se souvient qu'avant l'entame de l'opposition, le

capitaine de Badji FC, Guy Ngassaïe, avait porté des réserves sur la qualification des joueurs adverses pour absence de licences (macaron) en ces termes : " En effet, lors du contrôle des joueurs, ceux d'Ermöglichen FC se sont présentés sans leurs licences en macaron, faisant foi aux acteurs de prendre part au match. Mais ils ont présenté les fiches de demandes de licence qui ne sont plus d'actualité au niveau de la catégorie D3. Pire, certains joueurs ont joué avec des fausses iden-

tités, à l'instar de deux cadres de l'équipe que nous connaissons très bien dans le milieu de ce championnat : Casimir Oye Mba avec le nom de Franck Wora (dossard 11) et Abassi Kamilou avec le nom de Ulrich Nguema Mba (dossard 3)".

A noter que l'équipe d'Ermöglichen FC a été frappée par deux autres sanctions : une amende de 30 000 frs cfa pour arrivée tardive au stade, et 10.000 f cfa, pour absence à la réunion technique du match.

Basket-ball/NBA

Miami retire le maillot de Chris Bosh



Photo : DR

Chris Bosh a été honoré par son ancien club, Miami Heat.

AFP

Miami/Etats-Unis

MIAMI a célébré mardi la carrière de Chris Bosh, ancien coéquipier de LeBron James et de Dwyane Wade lors des sacres de 2012 et 2013, en retirant son maillot, l'honneur suprême pour un joueur NBA. "Ce n'est pas juste une superstar, c'est surtout un incroyablement humain. Chris Bosh est à jamais un joueur du Heat", a déclaré Pat Riley, le président de la franchise floridienne, en ouverture d'une cérémonie organisée à la mi-temps du match perdu par le Heat face à Orlando (104-99). Le maillot N.1 porté par Bosh durant son passage à Miami de 2010 à 2017 a ensuite été accroché au plafond de l'American Airlines Arena. Il se trouve désormais aux côtés de ceux d'Alonzo Mourning, de Tim Hardaway et de Shaquille O'Neal, et le N.1 ne sera plus attribué à un autre joueur du Heat. "Quand j'étais par terre et au plus bas, quand je vivais des choses difficiles, vous m'avez appris à rebondir", a déclaré Bosh, très ému, à l'attention des supporters du Heat. Bosh, 35 ans, a dû mettre un terme à sa carrière en raison de graves pro-

blèmes de santé, après une embolie pulmonaire en février 2015. En treize saisons en NBA, sept avec Toronto (2003-10), six avec Miami (2010-17), il a marqué 19,2 points et capté 8,5 rebonds par match. Aux côtés de Wade, qui mettra un terme à sa carrière en fin de saison, et de LeBron James, il a formé l'un des meilleurs "Big Three" de l'histoire, qui a permis à Miami de disputer quatre finales de suite (2011, 2012, 2013, et 2014) et de remporter deux titres (2012, 2013). Il a disputé son dernier match le 9 février 2016 et Miami avait résilié son contrat en juillet 2017. "Je suis désormais à 100% en paix avec l'idée de partir à la retraite", a assuré Bosh, qui, en août dernier, espérait encore retrouver une équipe. "Je suis prêt à écrire une nouvelle page dans mon existence, même si je ne sais pas encore de quoi l'avenir sera fait", a-t-il poursuivi. "Durant ma carrière, je n'ai jamais réfléchi à l'après-basket, j'étais tellement concentré sur le match suivant, sur l'entraînement à venir, sur ce que je pouvais améliorer, mais ce qui m'est arrivé montre une fois de plus que tout peut très vite changer dans la vie", a-t-il rappelé.



Communiqué de presse

Création d'un prix récompensant les personnes et associations œuvrant en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Libreville, le 28 mars 2019

Forte de la solidarité inscrite dans ses valeurs, la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la Famille veut encourager les différents acteurs à œuvrer en faveur de la lutte contre ce fléau que sont les violences faites aux femmes. Il s'agira par ce prix de renforcer la capacité des personnes à agir solidairement afin qu'ensemble des solutions durables à ce problème soient trouvées.

Le Prix de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la Famille a pour but de distinguer une personne ou une association gabonaise qui, à travers ses actions sur le terrain, contribue à lutter contre les violences faites aux femmes et à favoriser leur autonomisation au Gabon. Ce prix est en droite lignée du programme "Initiative pour les femmes" de notre fondation qui consacre la place que les femmes jouent au sein de nos familles et leur donne un rôle de premier plan dans nos sociétés par le respect de leurs droits.

Le Prix sera remis le jeudi 17 avril 2019 à l'occasion de la Journée nationale de la femme gabonaise. Il sera accompagné d'une somme forfaitaire dont le montant devra servir au financement d'un projet/programme mené par l'association lauréate, en partenariat avec la Fondation Sylvia Bongo Ondimba Pour la Famille.

Les dossiers de candidature sont disponibles sur envoi d'un mail à l'adresse: contact@fondationsbo.org

Les dossiers complets doivent être déposés au siège de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la Famille, situé à proximité de l'Hôpital d'Instruction des Armées d'Akanda, avant le 2 avril 2019 à 16h.